Le GRUT : le Group romand d'uniformisation technique

Autor(en): **Clément, R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association Suisse des Electriciens, de l'Association des Entreprises électriques suisses**

Band (Jahr): **77 (1986)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-904206

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le GRUT – Le Groupe romand d'uniformisation technique

R. Clément

Fondé tout d'abord dans le but d'encourager l'unification technique, le GRUT a développé au cours des années un forum en Suisse romande pour un échange d'expériences techniques. La présentation de cette organisation vient compléter la vue d'ensemble sur les associations régionales des distributeurs d'électricité du Bulletin ASE/UCS n° 24/1985.

Ursprünglich mit dem Ziel zur Förderung der technischen Vereinheitlichung gegründet, hat sich der GRUT im Laufe der Jahre zu einem Forum für den technischen Erfahrungsaustausch in der Westschweiz entwickelt. Die Vorstellung dieser Organisation ergänzt die Übersicht über regionale Organisationen von Elektrizitätswerken aus Nummer 24/1985 des Bulletins SEV/VSE.

Adresse de l'auteur
René Clément, sous-directeur technique, Entreprises Electriques Fribourgeoises, 1700 Fribourg

1. Rappel historique

Le 21 mars 1972, les directions des entreprises d'électricité actionnaires-preneurs de l'EOS ont décidé la création d'un groupe de travail permanent, chargé de rechercher toutes les possibilités d'uniformiser le matériel pouvant faire l'objet d'un achat en commun.

Pour remplir ce mandat, les responsables techniques ou de l'exploitation de la Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE), de l'Electricité Neuchâteloise SA (ENSA), du Service de l'Electricité de Lausanne (SEL), des Services Industriels de Genève (SIG), de la Société Romande d'Electricité (SRE) et des Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF) se sont réunis pour la première fois le 25 mai 1972 sous la présidence de M. Jean Grivat, sous-directeur de la CVE.

2. Organisation du GRUT

Il est rapidement apparu que, pour un achat en commun de matériel, il fallait obtenir une certaine uniformisation. L'étude d'uniformisation a été déléguée par la commission faîtière à un certain nombre de sous-groupes de travail temporaires, par genre d'appareil ou d'équipement. On a ainsi constitué un sous-groupe pour:

- les transformateurs MT/BT
- les câbles MT et BT
- les lignes aériennes
- les compteurs
- les moyens de coupure BT
- les condensateurs de puissance BT.

Le *sous-groupe pour les transformateurs MT/BT* a élaboré un cahier des charges pour l'achat en commun de ce matériel. Ce document précise notamment les essais de réception et le prix des pertes. Il est adapté en fonction de l'évolution de la technique et du prix de l'électricité.

La tâche principale du *sous-groupe des câbles MT et BT* a été la mise au point d'une spécification GRUT pour les câbles MT et BT à isolation synthétique. De plus, les problèmes des accessoires et des méthodes de travail ont été examinés.

Les lignes aériennes MT à longues portées ont fait l'objet d'un important travail de normalisation de la part du *sous-groupe des lignes MT*. Le type de ligne «Romandie» a été défini avec environ 15 mâts en béton (fig. 1). Les consoles et les ferrures ainsi que les méthodes de travail ont également été adaptées à ce type de ligne.

Le *sous-groupe des compteurs* a été chargé d'étudier le marché, compte tenu d'un groupement des besoins des partenaires. Les effets de la normalisation sur l'entretien et le contrôle ont aussi été examinés.

Les moyens de coupure MT et BT, notamment les disjoncteurs et les fusibles, ont surtout été appréciés sous leur aspect technique par le *sous-groupe des moyens de coupure*. Il a en particulier suivi le développement des chambres de coupure.

L'étude de l'amélioration du facteur de puissance dans les réseaux de distribution a été confiée au *sous-groupe pour les condensateurs* qui a uniformisé le choix du matériel.

Pour être complet, il faut encore mentionner l'existence limitée d'un sous-groupe de travail ad hoc qui a examiné de manière approfondie le projet de révision du chapitre sur la mise à terre de l'Ordonnance fédérale sur les installations à courant fort en se préoccupant surtout de son application dans la pratique.

En outre, plusieurs membres de la commission faîtière du GRUT participent aux travaux de diverses commissions techniques de l'ASE et de l'UCS.

Fig. 1 Efforts d'unification: lignes aériennes MT à longues portées

L'administration du GRUT fonctionne de manière simple et souple. Le domicile du GRUT est celui de son président. L'adresse des sous-groupes est celle de leur président qui en règle générale assure aussi le secrétariat. Il faut relever qu'une tâche importante est accomplie actuellement par la CVE qui s'occupe de la préparation et du dépouillement des offres des transformateurs MT/BT pour un achat en commun. Un programme d'ordinateur a été développé pour simplifier cette opération.

Un rapport sur les activités du GRUT est fait à chaque réunion de la Conférence des directeurs des six entreprises affiliées d'EOS. Cette conférence peut donner de nouveaux mandats ou des directives pour les travaux en cours.

3. Evolution

Le mandat initial qui visait, rappelons-le, l'uniformisation du matériel et de certains équipements en vue d'un achat en commun étant en tout ou partie rempli, le GRUT, en plus du maintien de l'acquis, s'est orienté vers l'étude de problèmes techniques ou d'exploitation. C'est ainsi que, récemment, un groupe de travail a été désigné pour traiter le problème des mesures dans les réseaux. On distingue trois types de mesures: les mesures de «masse», effectuées de manière permanente, les mesures ponctuelles, recueillies dans un but spécifique, et les mesures des perturbations. Ce groupe de travail doit faire le point sur les méthodes et les appareils et confronter les expériences. La mise en commun d'expériences et de résultats permet à chaque entreprise participante d'améliorer efficacement les connaissances de ses spécialistes. De plus, l'introduction de plus en plus marquée des ordinateurs personnels dans les entreprises facilite le dépouillement et le traitement des mesures, mais demande une certaine coordination des méthodes de mesure.

Après pratiquement quinze ans d'existence, le GRUT a par la force des choses évolué. D'un groupe d'uniformisation, il s'est petit à petit transformé en un groupe technique à disposition des principales entreprises romandes. L'échange d'expériences et de connaissances permet aux responsables techniques ou d'exploitation d'être encore plus efficaces dans l'intérêt des distributeurs romands et surtout de leurs clients, car toutes les activités des distributeurs sont orientées vers la fourniture à la clientèle d'un service de la meilleure qualité possible, grâce à un usage judicieux des moyens techniques à disposition.